Marche Gourmande

Organisée par le Foyer Rural du Bruel d'Esclanèdes

Dimanche 26 Mars 2017

> 11 h 00 : Accueil des premiers marcheurs, Retrait de vos dossards, feuilles de routes (Rive Gauche du Lot)
Café compris avant le départ
(après obtention du ticket à l'enregistrement).

> 11h15 : Premier départ autorisé (dernier départ : 12h30) – Attention départ différé (horaire indiqué par mail).

> 11h30 – 12h45 (*) : après vous être enfoncés peu à peu dans la forêt, à la croisée de plusieurs chemins vous vous arrêterez pour prendre l'apéritif :
Dégustation de Bière Artisanale, Charcuteries & Fromages de pays.

> 12h30 – 13h45 : en prenant un peu de hauteur et au commencement des Grands Causses vous dégusterez à une …
Soupe de Légumes Maison.

> 13h15 – 15h00 : aux contreforts du Causse de Sauveterre, près d'un four à bois vous goûterez aux… Aligot – Saucisses
Vous aurez aussi l'occasion de découvrir sur cette halte deux des ateliers du Foyer Rural : *Fabrication de Flûtes en bois & Chant.*

> 14h00 – 15h30 : après avoir franchi les virages sinueux et passé la limite de la forêt vous gouterez à différents…
Produits fromagers Producteur, Verre de Vin Rouge.

> 15h30– 16h30 : de retour sur la place du Four à Esclanèdes vous découvrirez les saveurs…
des Tartes de Saison & Café.

(*) : horaire à titre indicatif.

- Durée : 4h00 environ
- Distance : 12 km
- Descente délicate
- Circuit : Esclanèdes, Valat de Grueyze, Les Crottes, Esclanèdes

Pour toutes informations complémentaires : contact@foyer-rural-bruel-esclanèdes.fr ou 07.81.02.96.52

Règlement

* L'accueil et l'arrivée de la randonnée auront lieu à Esclanèdes, rive gauche du Lot.
* Les droits d'inscription s'élèvent à 16 € par personne (10 € pour les 6 à 12 ans). Ils comprennent les différents buffets aux multiples haltes, le gobelet réutilisable ainsi que les frais d'organisation. L'inscription des mineurs est sous la responsabilité des parents.
* La randonné s'effectue à allure libre, sans aucune forme d'esprit de compétition.
* Les participants respectent l'esprit convivial de la randonnée, le code de la route, les propriétés privées et l'environnement.
* Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de faute d'un participant ou de vol durant la manifestation.
* Les participants acceptent l'utilisation des images à des fins promotionnelles.

Inscriptions

- Marche limitée à 250 personnes
- Départ différé : environ 50 personnes par quart d'heure
- Un mail de confirmation d'engagement vous sera envoyé dans la semaine précédant la marche. Ce dernier vous précisera votre horaire de départ.

Nom et Prénom	Age	Paiement : *de 6 à 12 ans – 10 €* *plus de 12ans – 16 €*	Mode de Paiement *Chèque à l'ordre du Foyer Rural du Bruel d'Esclanèdes ou Espèces.*
	Total		

RESPONSABLE DE GROUPE : il est impératif de remplir toutes les informations demandées pour la bonne validation de l'inscription.

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél. Portable *(au moins un par équipe de marcheurs)*: .....
E-mail : .....

A retourner avant le 20 Mars 2017 (dans la limite des places disponibles) avec le règlement de tous les participants inscrits sur la présente feuille à l'adresse suivante : Foyer Rural du Bruel d'Esclanèdes, RN 88 Le Bruel, 48 230 ESCLANEDES.
/!\ ATTENTION : Tout bulletin d'inscription retourné sans règlement ne sera pas pris en compte.
En cas d'annulation aucune inscription ne sera remboursée.

J'affirme avoir pris connaissance du règlement et je m'engage à le respecter.
Fait à : *le :* *Signature,*